

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mardi 11 juin 2013, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Etaient présents :

Monsieur BAILLET Jean-Luc (Barbey), Madame FLORENCE Marie-Thérèse et Monsieur DEMELUN Alain (La Brosse-Montceaux), Monsieur SENOBLE Romain (Forges), Messieurs LEFIER René et EVEN Jean-Luc (La Grande Paroisse), Madame GARCIA Aurore (Laval en Brie), Messieurs DALIBON Michel et PAVIOT Jean-Pierre (Marolles-sur-Seine), Monsieur CHAUMONT Léon (Misy sur Yonne), Messieurs ALBOUY-GUIDICELLI Jean-Marie et BRUN Hermann (Montereau Fault-Yonne), Monsieur MARTINEZ Jean-Claude (Saint Germain Laval) et Monsieur RUIZ José (Varenes sur Seine).

Absents excusés :

Monsieur BOURBIGOT Eric (Barbey), Monsieur SMORAG Philippe (Cannes-Ecluse), Messieurs BERNARD Jean- Jacques et GIRAULT Jean-Luc (Esmans), Monsieur SIMONOT Gilles (Forges), Monsieur BEZANGER Philippe (Laval-en-Brie), Monsieur BELLINI Claude (Misy sur Yonne), Monsieur MADELENAT François (Saint Germain Laval) et Madame GAUTHIER Catherine (Varenes-sur-Seine).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur BLANCHARD Daniel ayant donné pouvoir à Monsieur DALIBON Michel.

Invités :

Monsieur ALIFOND Christian (Directeur INTERVAL)
Madame Sandrine SCHMITT (Directrice SITCOME).

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du dernier comité syndical du 19 mars 2013.
- Nomination de l' élu suppléant sur la commune de BARBEY, en remplacement de Mr J-M GALTIER, démissionnaire.
- Compte administratif SITCOME 2012.
- Compte de Gestion SITCOME 2012.
- Affectation des résultats SITCOME 2012.
- Compte administratif « Cartes SiYonne » 2012.
- Compte de Gestion « Cartes SiYonne » 2012.
- Affectation des résultats « Cartes SiYonne » 2012.
- Etude sur l'adhésion de la commune de Montmachoux au SITCOME
- Proposition de modification des statuts du SITCOME articles 1 et 2, permettant l'adhésion de la commune de Montmachoux au SITCOME.
- Proposition de modification des statuts article 1, permettant au SITCOME de conventionner avec des communes autres que celles de l'intercommunalité.
- Actions à prévoir pendant la semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre, incluant la journée des transports publics le 18 septembre 2013.
- Projet de proposition de nomination de la ligne L, tracés et horaires correspondants des lignes L, F et C (Présentation Mr ALIFOND, Directeur INTERVAL- Dossier remis sur table).
- Etude sur la proposition de cadencement de la ligne A, au quart d'heure pendant les heures de pointes et de 20 minutes en heures creuses (Présentation Mr ALIFOND, Directeur INTERVAL- Dossier remis sur table).
- Questions diverses.

Rapport du comité syndical du 19/03/2013

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Avez-vous des corrections à apporter ?... Non, ce rapport n'appelle aucune remarque, le rapport du comité syndical du 19/03/2013 est donc adopté à l'unanimité.

Nomination de l'élu suppléant sur la commune de BARBEY, en remplacement de Mr J-M GALTIER, démissionnaire.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous accueillerons en lieu et place, Mr VILLETTE, en remplacement de Mr GALTIER.

Compte administratif SITCOME 2012
--

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Vous avez tous les documents. Vous connaissiez les montants, puisque déjà annoncés avec les propositions budgétaires 2013. Nous avons eu une commission des finances, qui s'est réunie il y a une quinzaine de jours, et qui a pu poser toutes les questions qu'elle souhaitait.

Le président sort de la salle.

Monsieur DALIBON :

Nous nous intéresserons surtout au comparatif entre le compte administratif et le compte de gestion qui retracent les écritures, et au compte de résultat. On constate que les chiffres sont strictement identiques. Nous avons juste la différence des restes à réaliser dans le compte administratif. Nous avons un excédent de clôture de 214 milles euros. Il peut paraître important, mais il nous permet de payer nos dépenses de fonctionnement pendant 4 mois, car on ne vote notre budget, que fin mars, début avril. On ne peut donc appeler les cotisations des communes qu'à partir du moment où les budgets sont arrêtés. Nous avons donc ce besoin en trésorerie. De plus, cette année, le budget sera amputé de plus de 60 000 €, d'un arriéré d'Interval de 2010.

Monsieur SENOBLE :

Le délai de prescription n'est-il pas de trois ans ?

Monsieur DALIBON :

Non, il est de 4 années pleines. Le résultat réel se situe donc aux alentours de 150 000€, ce que nous avons les années précédentes. Nous avons en résultat d'affectation de l'article 1068, 6 145€, qui correspond à ce qui nous manque en investissement, pour avoir un compte d'investissement égal à zéro. Y a-t-il des questions ? ... Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

Compte administratif « Cartes SiYonne » 2012

Monsieur DALIBON :

Nous vous avons présenté les mêmes documents pour la carte SiYonne. Et nous avons un excédent global de 4 290,47€, une affectation à l'article 1068 de 937,49€. Tous ces chiffres, par articles, vous ont été communiqués au budget primitif. ... Y a-t-il des questions ? ... Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... Ce compte administratif est adopté à l'unanimité.

Mr DALIBON appelle le président, qui re- rentre dans la salle.

Compte de Gestion SITCOME 2012

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le compte de gestion est identique au compte administratif.

Y a-t-il des questions ? ... Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... Ce compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Compte de Gestion « Cartes SiYonne » 2012

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

La même chose pour le dossier de la carte SiYonne... Y a-t-il des questions ? ... Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... Ce compte de gestion est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat SITCOME 2012

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Michel (*DALIBON*) vous a présenté en même temps que le compte administratif, l'affectations du résultat. Y a-t-il des questions ? ... Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... L'affectation du résultat SITCOME est adoptée à l'unanimité.

Affectation du résultat « Cartes SiYonne » 2012

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

La même chose pour le dossier de la carte SiYonne... Y a-t-il des questions ? ... Nous allons donc passer au vote. Qui s'abstient ? Qui est contre ? ... L'affectation du résultat « Cartes SiYonne » est adoptée à l'unanimité.

Etude sur l'adhésion de la commune de Montmachoux au SITCOME

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le conseil municipal de Montmachoux qui s'est réuni le 6 juin dernier, a sollicité à l'unanimité son adhésion au SITCOME. Vous avez vu dans vos documents, la proposition du SITCOME, de faire adhérer cette commune. Vous avez les offres qui pourraient être offertes, en lignes régulières, mais également sur du transport à la demande. Cette commune pourra bénéficier aussi du service de courses à domicile. Cette évolution, serait proposée à moindre coût, car portant sur des kilomètres marginaux, pour desservir la commune. Elle améliorerait également la sécurité des scolaires, qui descendaient à Esmans, et se retrouvaient sur les routes, pour rejoindre Montmachoux. Nous vous présentons également les conséquences financières pour le SITCOME, concernant cette adhésion. Compte tenu de nos règles de déversement, impliquant le nombre d'habitants, et les dessertes effectuées, ainsi que du coût annoncé par Interval, pour desservir cette commune, le solde financier en faveur du SITCOME, permet de faire baisser toutes les cotisations de toutes nos communes. C'est donc une opération très intéressante, car cela apporte un réel service à la population. Cela n'altère pas les services rendus sur la ligne, pour les habitants et cela nous permet à tous, de diminuer nos cotisations. ...

Quel est votre avis, sur la demande de la commune de Montmachoux d'adhérer au SITCOME ?

Madame FLORENCE :

C'est très bien, c'est ce que nous demandions...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, effectivement, ce dossier a été mené en fonction de vos demandes unanimes, aux derniers comités syndicaux. Ce dossier ne présentera pas non plus de problèmes auprès du STIF, vu l'enjeu financier vraiment très faible.

Monsieur PAVIOT :

Vous comptez mettre ce service en place à la rentrée ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Dés que nous aurons les arrêtés préfectoraux, modifiant nos statuts, et validant l'entrée de Montmachoux, nous pourrions mettre en place, les services proposés.

Monsieur SENOBLE :

Maintenant, il faut que tous les conseils municipaux délibèrent, ils ont trois mois je crois, et si ils ne disent rien, c'est qu'ils sont d'accord.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, chaque commune aura trois mois, à partir de la réception des délibérations du SITCOME, pour délibérer, et donner son avis.

Monsieur SENOBLE :

Par rapport au STIF, faut-il que la commune soit adhérente et sommes nous obligés d'attendre ce délai, ou peut-on demander dès maintenant, la modification des services ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On peut déjà faire la demande, mais je donne la parole à Christian ALIFOND, directeur d'Interval :

Monsieur ALIFOND :

Ce serait bien d'informer le STIF du projet. Il faudrait y aller par étape, en disant qu'à partir du mois de septembre, vous allez modifier le trajet des lignes B et E.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On est sur plus de 3 millions sur notre réseau CT2, et l'intégration de Montmachoux sur le CT2, aurait un coût de l'ordre de 2 000€, la proportion en pourcentage est très faible...

Monsieur PAVIOT :

Ce serait bien si nous pouvions mettre en place ces services pour la rentrée scolaire...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Si le STIF accepte qu'on puisse le faire dès la rentrée scolaire, les services seront rendus à cette date. J'écris dès ce soir au STIF et au Conseil Général, pour leur annoncer le projet, en fonction de la décision qui sera prise ce soir.

Madame FLORENCE :

Ca fait combien de kilomètres en plus ? Un ou deux ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, de cet ordre, mais tout est dans le dossier... Nous allons passer au vote de cette prise de décision pour l'adhésion de Montmachoux au SITCOME. Qui s'abstient?... Qui est contre cette adhésion nouvelle ? ... Cette décision est approuvée à l'unanimité.

<p>Modification des statuts du SITCOME articles 1 et 2, permettant l'adhésion de la commune de Montmachoux au SITCOME</p>
--

Cette décision implique donc que nous modifions nos statuts du SITCOME.
Qui s'abstient?... Qui est contre ? ... Les statuts seront donc modifiés en fonction.

<p>Modification des statuts article 1, permettant au SITCOME de conventionner avec des communes autres que celles de l'intercommunalité</p>
--

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons eu le plaisir de recevoir le Président de la Communauté de Commune du Bocage Gâtinais, qui avait exprimé le désir de nous confier l'organisation et la gestion de leur TAD.

Monsieur MARTINEZ :

Une fois que l'adhésion de Montmachoux sera faite, est-ce que la communauté de commune pourra prendre la compétence transport ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

La question a été posée par la communauté de commune du bocage gâtinais. Ils ont interrogé la sous-préfecture, et il n'y avait pas de contre-indication.

Monsieur SENOBLE :

Si la CCBG prend la compétence transport, le SITCOME deviendra un syndicat mixte.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, effectivement, mais je donne la parole à Sandrine :

Madame SCHMITT :

Pour l'instant, la CCBG n'a la compétence que pour l'étude de mise en place du transport à la demande, uniquement sur l'étude, et que pour le transport à la demande, ils n'ont aucune compétence transport. De plus, sur cette communauté, certaines communes adhèrent au STILL (Syndicat des transports intercommunal du Loing et du Lunain), Montmachoux se propose d'adhérer au SITCOME et d'autres encore n'adhèrent à aucun syndicat. Cela va être très compliqué pour qu'ils obtiennent une compétence transport.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Et on ne parle ici que de transport à la demande, pas de lignes régulières. Montmachoux aura du transport régulier, avec des bus le matin, le soir, et il n'est pas évident que les autres communes en veuillent. Pour l'instant, ils ne sont ciblés que sur du TAD, avec des véhicules électriques, et pour lequel ils nous confieraient toute l'organisation, la gestion du personnel et la prise des réservations.

Nous devons donc prendre une décision, sur le fait de pouvoir conventionner avec d'autres communes ou Intercommunalité. Qui s'abstient?... Qui est contre ? ... A l'unanimité, les statuts seront donc modifiés en fonction.

**Actions à prévoir pendant la semaine européenne de la mobilité, du 16
au 22 septembre, incluant la journée des transports publics le 18
septembre**

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous l'avons évoqué lors de la commission finances, et étudié avec le bureau, nous vous proposons à peu près les mêmes opérations, que pour la semaine 2012. Pour mémoire, le lundi matin, nous avons une rencontre petit déjeuner SiYonne, en gare routière ; le mardi, nous avons rencontré les usagers dans les bus ; le vendredi, il y avait une porte ouverte ici même et le dimanche, le rallye vélo SiYonne. Et nous avons évoqué un partenariat avec la CC2F, pour cette journée randonnée. Y a-t-il des remarques, des idées, des contre-propositions ... d'autres suggestions ? Est-ce nous réalisons les mêmes opérations qu'en 2012 ?... Oui ?... Qui est contre ?... Qui s'abstient ?... A l'unanimité, nous maintiendrons donc un programme identique à celui de 2012.

**Projet de proposition de nomination de la ligne L, tracés et horaires
correspondants des lignes L, F et C (Présentation Mr ALIFOND,
Directeur INTERVAL- Dossier remis sur table)**

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Comme vous le savez, les modifications se font faites de manière complexe, car la société Interval voulait faire passer le dossier de manière absolue, et la seule possibilité de pouvoir le faire, c'était de faire passer des modifications techniques au STIF, et non de modifier l'intégralité du réseau SiYonne, en créant des nouvelles lignes, qui auraient nécessité des études plus longues. Du coup, on a eu un

démarrage d'une ligne F, qui avait 3 parcours et 3 destinations différentes. La visibilité commerciale était nulle, car plus personne ne comprenait rien. J'ai donc souhaité que la ligne qui démarre de Laval en Brie, soit renommée par la lettre L.

Je cède la parole à Christian ALIFOND :

Monsieur ALIFOND distribue un dossier. Il sera annexé au présent rapport.

Monsieur ALIFOND :

La ligne F a effectivement aujourd'hui 3 branches. Nous vous proposons donc aujourd'hui de reprendre la partie de la ligne F, que nous appellerons ligne L, et pour laquelle vous pouvez découvrir le tracé de l'itinéraire. Cette ligne desservira Laval en Brie, pour rejoindre Montereau, en passant par St Germain Laval. Nous créons une ligne plus directe pour les actifs. Nous avons 4 départs, de 5h30 à 6h53, pour desservir les 4 trains entre 6h10 et 7h42, en direction de Paris, le matin et la même chose, pour rentrer le soir, avec 4 bus entre 16h50 et 18h55 pour les trains de 16h45 à 18h48.

La nouvelle ligne F, ligne à double fonction, ralliera Montereau à Forges, ses deux objectifs étant de desservir les scolaires, et d'aller directement à Forges et la ligne C, qui desservira directement Saint-Germain-Laval.

Monsieur SENOBLE :

Nous sommes ici pour faire des propositions, et ou, des modifications. Le train de 17h15, ligne L, il part de la gare à 17h25, et, je calcule, un battement de 10 minutes, ça fait un peu juste...

Monsieur ALIFOND :

Les horaires affichés sont ceux en place aujourd'hui. Nous n'avons pas modifié les horaires.

Monsieur SENOBLE :

Le matin, ça va. Mais 10 minutes, le soir, c'est trop juste. Si le train a cinq minutes de retard, vous avez intérêt à être debout, avant l'arrivée du train en gare, et à être dans le wagon qui va bien, juste devant la sortie, car sinon, vous ratez le bus...

Monsieur ALIFOND :

J'entends bien. Mais quand le train n'a pas de retard, les clients sont mécontents car ils doivent attendre un quart d'heure que le bus démarre...

Monsieur SENOBLE :

Jusqu'à 18 heures, ça va, vous pouvez attendre 20 minutes et prendre le prochain bus, mais après il faut attendre une heure, car il n'y a plus que le bus garanti... et 7 minutes pour monter dans le bus garanti, c'est trop court. Il faut augmenter le délai entre l'arrivée du train et le départ du bus de la gare. Et ce n'est pas la peine de me dire qu'il faut demander à la SNCF d'être à l'heure... Si on veut encourager les gens à prendre le bus, il faut qu'ils soient certains de pouvoir le prendre.

Monsieur ALIFOND :

La question est recevable, et je l'entends bien. Je vais regarder, pour voir ce que nous pouvons faire, pour améliorer le confort de correspondance.

Madame GARCIA :

Nous n'avons plus le bus garanti ?

Monsieur ALIFOND :

Rien n'a changé, c'est juste une proposition commerciale, de créer une nouvelle ligne, la L. Le bus garanti est maintenu, vous allez juste le retrouver sur la ligne F, où il dessert Laval ; comme à l'accoutumé.

Monsieur SENOBLE :

Ce que je dis de la ligne L, c'est pareil pour la ligne F, bien sur...

Monsieur DALIBON :

D'ailleurs, le problème apparaît aussi pour les courses du matin. Il y n'a qu'un battement de 6 minutes, c'est trop peu, et pour un peu que les bus soient en retard à l'arrivée en gare, les usagers ratent leurs trains...

Monsieur SENOBLE :

De toute façon, si le bus est en retard, même de quelques minutes, il faut prendre sa voiture... Donc, non le matin, le délai de correspondance suffit... Et vu que les « sms » d'avertissement ne fonctionnent pas... Mais, c'est normal, il n'y a pas de cadres, à cette heure là, chez Interval... les chauffeurs, jusqu'à 8 heures du matin, ils sont livrés à eux même, donc c'est normal que cela ne fonctionne pas...

Monsieur ALIFOND :

Non,... non. J'aurais plutôt entendu que les délais d'attente le matin étaient trop longs. Sur celui de 5h30, par exemple, les temps sont un peu trop lents entre la Morelle et la gare. Je n'ai pas le droit aujourd'hui d'arriver en avance à la gare, car dans ce cas là, je suis en infraction. C'est devenu une obligation de qualité. Et je peux prendre des pénalités.

Monsieur SENOBLE :

Tout ça, c'est pour que je puisse vendre le bus à Forges. Car quand on me dit constamment, « le bus, il était encore en retard, j'ai raté mon train, et ce trois fois par semaine »... Le bus, les gens, dans ce cas là, ils ne le prennent pas... On ne demande pas la lune, juste trois minutes... Et puis, vos gars font ce qu'ils veulent, et ils appuient sur le bouton quand ça leur chante... Vous ne voyez pas, vous n'êtes pas dans le bus, à contrôler.

Monsieur ALIFOND :

Non, je n'ai pas besoin d'être dans le bus, car quand vous faites une réclamation, on utilise les relevés de télébilletique, suite aux validations qui ont été faites dans les bus, qui sont transférées dans des serveurs. Ces informations sont conservées, et si le conducteur n'a pas appuyé à la bonne heure, tant pis pour lui. C'est une faute professionnelle qui est sanctionnée.

Madame GARCIA :

Pourquoi les nouveaux horaires ne desservent pas Clos Mellot et Le Maulny ?

Monsieur ALIFOND :

Tout simplement, parce que pour pouvoir faire passer le dossier, il a fallu négocier, et que ce point était le moins pénalisant à supprimer, sur l'ensemble du projet. Mr MARTINEZ, d'ailleurs était présent lors de cette négociation. Le STIF considérait que la fréquentation sur ces arrêts était trop faible pour être desservis.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On a également une réclamation, sur la ligne A, sur les derniers bus du grand soir, car le bus attend 20 minutes, et c'est beaucoup trop. En effet, le temps d'attente trop long, a fait se vider nos bus, car les usagers, du coup, préfèrent rentrer à pieds. Aussi, à partir du 8 juillet, il est proposé de redescendre ces 20 minutes, à hauteur de 10 minutes d'attente en gare.

Monsieur ALIFOND :

Exactement. Nous privilégions les gens qui arrivaient avec le train de Champagne, et en privilégiant aujourd'hui les trains parisiens, nous espérons retrouver la fréquentation qui était la notre.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Pour la ligne L, des questions ? Non, Qui est contre ?... Qui s'abstient ?... Ce projet est adopté.

Pour la ligne F, des questions ? Non, Qui est contre ?... Qui s'abstient ?... Ce projet est adopté.

Etude sur la proposition de cadencement de la ligne A, au quart d'heure pendant les heures de pointes et de 20 minutes en heures creuses (Présentation Mr ALIFOND, Directeur INTERVAL- Dossier remis sur table)

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons évoqué ce projet, au tout début du mandat, et en débat d'orientation budgétaire. La ligne A correspond par rapport aux lignes de services du STIF à une ligne susceptible d'être cadencée, à hauteur de 15 minutes en heures de pointe et de 20 minutes en heures creuses. Cela évite donc de contrôler les correspondances, avec les sorties des scolaires, ou bien les trains. Chacun saura que s'il a raté le bus, le bus repassera dans le quart d'heure qui suit. Nous vous proposons donc des fiches horaires et si vous en êtes d'accord, ensuite nous reviendrons en comité avec un chiffrage. Il ne sera pas neutre, car les montées en heure creuse vont croissantes, et ne font qu'augmenter, impliquant l'achat d'un deuxième véhicule articulé et un conducteur de plus. Il vous est donc demandé de voter sur le principe de mise en place du cadencement sur la ligne A.

Monsieur RUIZ :

On nous demande de voter sur le principe de mise en place du cadencement sur la ligne A, sans savoir ce que ça coûte ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, c'est juste pour permettre à Interval de mener l'étude, et de lui permettre de pouvoir avancer sur l'étude. Car sinon, si le SITCOME n'est pas d'accord pour de la mise en place de cadencement, il ne sert à rien qu'ils continuent. Et après, ils nous dirons combien ça coûte. Je préfère valider chaque étape de chaque projet.

Monsieur MARTINEZ :

Vous avez les gens pour ?

Monsieur ALIFOND :

La ligne A est en constante augmentation de fréquentation, et bénéficiaire de surcroît.

Monsieur PAVIOT :

Et cela fait combien de dessertes en plus ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Plus 17 courses dans un sens et plus 13 dans l'autre.

Monsieur PAVIOT :

Et la subvention du STIF, est-elle en proportion ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Elle est plus importante lorsque cela permet de désengorger les bus. La négociation va s'ouvrir, une fois que nous aurons les différents accords, nous avons déjà celui de la municipalité. Nous allons ensuite demander à Interval de travailler sur le chiffrage, et ensuite de nous donner l'impact pour le SITCOME, sur le coût du réseau. Comme nous l'avons fait, en trois étapes, pour la refonte des lignes C et F. Le cadencement, ça simplifie, et cela ramène des gens dans les bus. Le STIF préconise cette mise en place de cadencement sur ce type de ligne, type ligne A autrement dit ligne structurante.

Monsieur MARTINEZ :

Il serait bien que cela soit tous les quarts d'heure, à 15, à 30, à 45... Comme cela les gens ne se posent pas de question.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Cela ne sera valable que pour une seule station, le terminus par exemple. Et puis cela nous permettra d'avoir un étalement de la clientèle. Car en fonction des horaires, le bus est archi plein, ou rempli au trois quart.... Nous attendons d'avoir votre accord pour mettre en place ce projet. Sur le phasage de l'étude pour le cadencement de la ligne A, qui est contre ?... Qui s'abstient ?... Ce projet est donc adopté.

Questions diverses

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous allons nous rencontrer avec José RUIZ, pour étudier la mise en place de l'amélioration de l'offre pour la desserte du Bréau. Nous avons eu une forte demande, de la part des actifs...

Monsieur RUIZ :

... Des gens qui travaillent tôt le matin, à faire le ménage, ou la mise en rayon. Et notamment des gens de Montereau, qui n'ont pas de bus, aux heures où ils commencent. Il y a également une petite cité, rue de la croix de six, avec une quarantaine de pavillon, qui sont pleins, et les gens qui font les aller retour Montereau Paris, souhaiteraient également avoir des bus, pour aller à la gare.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous allons donc étudier ce dossier, et s'il y a nécessité de faire des propositions, nous ferons comme pour tous nos projets, nous vous les soumettrons avant chiffrage.

Monsieur SENOBLE :

Sur la ligne F, j'avais écrit à la Communauté de Commune, car j'avais cru comprendre qu'elle avait la compétence voirie, au sujet du fait que le bus emprunte régulièrement la route qui passe devant la ferme du plat buisson, celle-ci n'étant pas très large, et qui compte tenu des conditions climatiques très humides de cette année, est en train de fortement se dégrader. Au début, cela devait être la Communauté de Commune qui devait organiser une réunion avec la commune, Interval et le SITCOME. Puis, « demerdez-vous »..., enfin bref, je ne vais pas rentrer dans les détails, peut-on

mettre en place une réunion, choisir le jour et l'heure, ce soir, et nous informerons la Communauté de Communes, en leur disant de venir tel jour, à telle heure... Interval ne passe pas par la 605, au motif que c'est dangereux... Personnellement, je ne trouve pas que cela soit plus dangereux que de tourner devant la station TOTAL, sur la 605, que de tourner en haut du pont du TGV, sur la route départementale 67. Quand vous êtes sur la D67, en pleine nuit, une voiture en plein phare, en panne ou un piéton, vous ne les voyez pas, alors que sur la 605, une voiture en plein phare, vous la voyez de très loin. Et par temps de brouillard, c'est un coupe gorge aussi, que de tourner au pont du TGV. On a quand même investi sur la commune, pour qu'il y ait des routes, ou puissent passer les bus, qui soient des 2 fois 2 voies, pour que les bus puissent circuler et croiser les véhicules, tranquillement. Avec la pluie qu'il est tombé samedi, et les 90 millimètres d'eau, le bus glisse sur la chaussée, et il ne repart pas !

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Alors, prenons date. ...

Monsieur SENOBLE :

Une réunion à 19 heures, ce serait bien... pour la CC2F...

...Rires dans la salle...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, de toute façon je travaille, donc pas plus tôt... Et puis, un vendredi, c'est bien, non ?

...Rires dans la salle...

Monsieur SENOBLE :

Non, le 21 juin, je ne peux pas, le mercredi 26 ?

Monsieur RUIZ :

Non, il ne peut pas...

Monsieur SENOBLE :

Tu gères l'agenda de Jean-Marie ?

...Rires dans la salle...

Monsieur RUIZ :

Non, il a juste rendez-vous à Varennes ce mercredi...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le mercredi 3, 19 heures ?

Monsieur ALIFOND :

C'est bon pour moi...

Monsieur SENOBLE :

Pour moi aussi...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ok, mercredi 3 juillet, à Forges, en mairie, à 19 heures.

Romain (*SENOBLE*), tu informes la Communauté de Communes ?

Monsieur SENOBLE :

Oui, je vais leur faire un courrier.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Y a-t-il des questions diverses ?

Monsieur RUIZ :

Je voulais informer Interval qu'ils ont un concurrent sévère à Varennes, puisqu'on a un vélo-bus, qui fonctionne maintenant depuis 2009, et qui prend de plus en plus d'enfants le matin. Ca devient même impressionnant parfois, car quand il y a 20 gosses, avec les animateurs, sur le bas de la route, cela devient un grand défilé. C'est quelque chose qui marche bien, et je tenais à le signaler, car je ne pense pas en avoir jamais parlé.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, c'est une belle opération. Merci. Y a-t-il d'autres questions diverses ?

Monsieur MARTINEZ :

Ou en est-on de la demande d'adhésion de Salins ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous n'avons reçu aucun courrier, d'aucune sorte. Pour information, j'ai expliqué à la commission finances que j'ai rencontré le maire de Salins, qui m'a sollicité verbalement, pour intégrer le

SITCOME. Il a déjà eu deux propositions, sur ces dix dernières années, et à chaque fois, il les a déclinées. Nous traiterons sa demande avec bienveillance.

Monsieur ALIFOND :

Nous avons évoqué le fait qu'Interval pourrait racheter la ligne de Procars, qui fait Salins-Montereau. Le directeur, Mr JOUY, a décliné ma proposition. Cette ligne 15, est intégrée dans le partenariat de notre contrat T2, du réseau SiYonne, et il me paraît difficile d'offrir de l'offre, sur une ligne que nous ne possédons pas, et comment cela pourrait s'articuler dans le réseau car, le STIF ne fait que participer, sur cette ligne.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Quand les premières communes ont intégré le syndicat, dans les années 2000, un travail a été fait avec le département et la société Procars n'avait fourni aucun document financier et comptable sur sa ligne ; du fait, le CG ne voulait pas subventionner une ligne dont il ne connaissait ni les tenants ni les aboutissants financiers. De plus, la commune n'était pas très désireuse d'adhérer au syndicat, parce que comme elle avait une ligne qui passait dans sa commune gratuitement, il n'y avait pas de raison qu'elle paie une cotisation à un syndicat. J'avais alerté, en expliquant, que s'ils n'adhéraient pas, n'étant pas solidaire du transporteur, leurs services viendraient à s'amenuiser. En 2007, il y a eu une deuxième velléité du SITCOME de vouloir se rapprocher de cette commune, comme pour d'autres communes aux alentours de Montereau. J'avais été visiter toutes les communes et les Conseil Généraux des communes entre Voulx et Montereau. De nouveau, Salins considérait que cela n'était pas très utile, car on lui avait promis un Seine et Marne Express. En 2011, on leur a encore promis un Seine et Marne Express. Pourtant, j'avais assisté à une réunion à Provins, et le passage du Seine et Marne Express sur Salins était très hypothétique. En effet, il était évoqué le fait qu'il serait demandé une participation financière aux villes traversées par cette nouvelle ligne « Seine et Marne Express » et également au SITCOME, alors que pour les autres lignes « Seine et Marne Express » déjà existantes, les communes ne participent pas financièrement, le STIF et le Conseil Général prenant en charge directement cette ligne. Je ne voyais donc pas pourquoi le SITCOME paierait un service, gratuit ailleurs. Nous n'avons pas demandé de services sur cette ligne, en particulier. Enfin, lors de la Foire de Montereau, le maire de Salins est venu m'expliquer que finalement, le président du Conseil Général, qui est également chargé des transports lui a annoncé qu'il n'y aurait pas de « Seine et Marne Express » qui passerait sur Salins. Du fait, il désirait donc ardemment adhérer au syndicat. Je lui ai expliqué que je n'étais pas tout seul au SITCOME, et que nous étudierions sa demande avec bienveillance, en prenant le temps nécessaire pour lui apporter une réponse. On pourrait me rappeler que nous venons de faire entrer Montmachoux. Mais à la différence avec Salins, l'adhésion de Montmachoux est profitable au syndicat. Pour Salins, nous serions obligés de créer une ligne nouvelle, de mettre du matériel nouveau, d'embaucher du personnel, et des kilomètres parcourus qui engendreraient des coûts très élevés. Nous avons, avant d'étudier sa demande, des projets plus importants, à mettre en place, comme celui de la Grande paroisse, qui n'a pas les services rendus à hauteur de sa cotisation. Et si nous avons des efforts à faire, il faut commencer par améliorer les services du centre commercial du Bréau, qui est en pleine expansion. Rappelons tout de même que cette commune nous a toujours un peu méprisés, et que comme elle se retrouve le bec dans l'eau, aimerait bien que la solidarité s'exerce maintenant. Voilà donc qu'elle a été ma réponse, au maire de Salins, mais que bien sûr, on étudierait en temps utile sa demande. Il s'avère que depuis, je n'ai toujours pas de courrier.

Je vous rappelle que demain, nous offrons aux 50 enfants, qui ont participé à la tombola de la foire Saint Parfait, des trains et autres engins de transport LEGO. Nous avons des gagnants, majoritairement des enfants, de toutes les communes, et par exemple le deuxième gagnant est un enfant de Varennes. Vous pouvez donc vous joindre à nous, pour cette distribution. Les enfants étant accompagnés de leurs parents, nous attendons environ 150 personnes.

C'est notre dernière réunion, avant les vacances scolaires, aussi Sandrine nous a préparé un petit verre de l'amitié avec quelques petits amuses-bouche, accompagnés de Brie de Montereau et de charcuterie. Voilà, bonnes vacances à tous.

La séance est levée, et donc close à 20h50.

-----ooo000ooo-----